



Ref. 249f08

Selon les observateurs, presque tous les aspects de l'élection présidentielle au Monténégro ont respecté les normes internationales

Podgorica, 07.04.2008 – Pratiquement tous les aspects de la première élection présidentielle organisée au Monténégro depuis l'indépendance ont été conformes aux normes internationales d'élections démocratiques, ont conclu dans une déclaration conjointe publiée aujourd'hui les observateurs du Bureau des Institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'OSCE (BIDDH) et de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE).

Selon David Wilshire, chef de la délégation de l'APCE, « il s'agit d'une nouvelle étape importante de la création par les citoyens du Monténégro d'une démocratie consolidée du XXI^e siècle. Nous avons été très heureux d'accueillir le Monténégro dans la famille des nations du Conseil de l'Europe et avons le plaisir de pouvoir aider le pays à élaborer sa législation, ses procédures et ses pratiques électorales. Nous lui souhaitons tout le bien qu'il mérite ».

De son côté Julian Peel Yates, chef de la mission du BIDDH pour l'observation à long terme de l'élection, a déclaré : « la procédure électorale a été très bien conduite avec des moyens de contrôle impressionnants mis en œuvre pour protéger l'intégrité du vote le jour du scrutin. Il est temps maintenant de s'attaquer pleinement au problème traditionnel de la séparation officielle visible du principal parti de gouvernement et de l'Etat ».

Le scrutin s'est déroulé de manière pacifique et ordonnée, dans des conditions évaluées par les observateurs comme bonnes ou très bonnes dans 98 % des bureaux de vote visités. Quelques problèmes de procédure ont été notés lors du dépouillement, mais la présentation des résultats a été jugée bonne ou très bonne dans tous les cas observés.

Les observateurs ont noté un certain nombre de points qui méritent encore d'être améliorés, notamment la confusion permanente entre les structures de l'Etat et celles des partis et l'absence apparente de transparence financière.

Ils ont noté que l'enregistrement de quatre candidats offrait aux électeurs un véritable choix. La campagne électorale s'est déroulée dans une atmosphère calme, l'accent était mis sur des enjeux politiques importants. Le cadre juridique était généralement adéquat pour l'organisation d'une élection démocratique, mais doit encore être harmonisé avec la nouvelle Constitution. L'administration électorale, représentant la pluralité des partis politiques, a bien fonctionné et donné confiance dans le processus électoral. Les médias de service public ont offert aux électeurs des informations substantielles sur tous les candidats mais la couverture de la campagne a manqué d'analyse et a légèrement favorisé le président sortant.

Pour plus d'informations, contacter :

Jens-Hagen Eschenbächer, OSCE/BIDDH, +48 603 683 122, jens.eschenbaecher@odihr.pl Vladimir Dronov, APCE, +33 663493792, vladimir.dronov@coe.int